

BASE10 LANCE LE TICKET COLLABORATIF®

Bordeaux – le 24 octobre 2017 – base10, l'application gratuite qui permet à ses membres de partager et de valoriser des espaces de travail sous utilisés, lance le ticket collaboratif® ; un outil inédit qui offre aux entreprises la première réponse concrète aux problématiques de télétravail et mobilité professionnelle.

Une solution concrète pour la mobilité professionnelle et le télétravail

Cousin du ticket restaurant, le Ticket Collaboratif® est un titre de paiement inventé par base10. Il permet à ses utilisateurs d'accéder gratuitement aux espaces de travail (bureaux, salle de réunion ou espace de coworking) de la communauté base10.

Intégralement financé par les entreprises (3€ HT par ticket), ces carnets de Ticket Collaboratif® destinés aux salariés nomades et aux télétravailleurs. Pour les entreprises, ces tickets offrent :

- Aux salariés sédentaires la possibilité de travailler dans un lieu proche de leur résidence tout en veillant à ce qu'ils disposent d'un environnement professionnel adéquat au sein d'une entreprise, d'une organisation ou d'une collectivité partenaire ;
- Aux travailleurs mobiles la possibilité de bénéficier des conditions idéales d'un poste de travail où qu'ils soient en France pour leur réunion ou entre deux rendez-vous.

Si le ticket collaboratif apporte un confort pour les travailleurs mobiles et une liberté de choix entre les collaborateurs dans le cadre du télétravail, il permet aussi de s'ouvrir à de nouvelles communautés. Il offre en effet la possibilité de travailler chez ses clients ou des nouveaux prospects potentiels et constitue dès lors une nouvelle voie d'acquisition clients.

Un nouveau champ des possibles en matière de RSE

Fidèle à ses valeurs collaboratives, base10 a également pensé ce nouveau produit pour les entreprises et organisations qui souhaitent donner du sens à leurs actions. En effet, le Ticket Collaboratif® a également pour vocation d'être offert à des personnes externes à l'entreprise par le biais du mécénat.

Le ticket collaboratif peut ainsi être mis à disposition d'étudiants, de demandeurs d'emploi ou encore de créateurs d'entreprise, c'est-à-dire tout public ayant besoin de développer son réseau et de se rapprocher du monde professionnel sans forcément pouvoir en supporter la charge financière.

A propos de base10

Disponible sur tous les supports (smartphone, tablette, site internet), [base10](#) est une application mobile qui permet à ses membres de partager et de valoriser leurs espaces de travail libre ou d'en trouver un instantanément. Grâce à des tarifs accessibles, uniques et à la demi-journée (bureau à 15€ HT, poste de coworking à 9€ HT, salle de réunion à 3€ HT par place disponible) base10 replace l'échange et le partage au cœur de la mobilité professionnelle pour que les espaces de travail génèrent une nouvelle valeur. Fondée en 2015, la startup compte à son capital quatre associés ainsi que la Caisse des Dépôts Aquitaine.

Disponible gratuitement sous iOS et Android

[Twitter base10](#) & [Facebook base10](#)

Contacts presse :

Laetitia Guittard - 06 76 13 71 55 - laetitia@edifice-communication.com

Malika Ba - 06 49 58 54 79 - malika@edifice-communication.com